

COMPTE-RENDU

Séance plénière de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher aval

Date : Lundi 16 décembre 2019 à 14h30

Lieu : Salle polyvalente

Place de l'Eglise – 41320 LA CHAPELLE MONTMARTIN

Etaient présents : voir fiche annexe

Les diaporamas présentés lors de la réunion sont disponibles en téléchargement sur le site Internet du SAGE Cher aval : www.sage-cher-aval.fr dans la partie «Les comptes-rendus et diaporamas des réunions ».

Le lundi 16 décembre 2019 à 14h30 s'est tenue, à la salle polyvalente de la Chapelle Montmartin, une séance plénière de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher aval.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- 1°) Approbation du rapport d'activités 2018,**
- 2°) Validation de la feuille de route de la CLE à horizon 2024,**
- 3°) Point d'information sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du SAGE,**
- 4°) Adoption du programme d'actions 2020,**
- 5°) Point d'information sur la cartographie interactive en ligne,**
- 6°) Questions diverses.**

M. Claude CHANAL (*Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher aval*) ouvre la séance à 14h30 et présente l'ordre du jour. Pour des raisons personnelles, il ne pourra pas présider la séance et confie le soin à M. Serge PERROCHON (*Vice-président de la CLE*) et Mme Catherine FOURCHEROT (*Sous-préfète de Romorantin-Lanthenay*) de le remplacer.

MM. CHANAL & PERROCHON ainsi que Mme FOURCHEROT remercient les membres de la CLE de leur présence (*cf. annexe : liste de présence*). Avec 35 membres présents ou représentés sur 62 (30 présents + 5 mandats), en application de l'article 15 des règles de fonctionnement de la CLE, celle-ci peut valablement délibérer (*quorum de la moitié nécessaire soit 31 membres*). M. CHANAL propose de passer au premier point de l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation du rapport d'activités 2018

M. Adrien LAUNAY (*Animateur du SAGE Cher aval – Chargé de mission à l'Etablissement public Loire*) présente le diaporama correspondant.

Le bilan 2018 n'appelle pas de remarque des participants. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Validation de la feuille de route de la CLE à horizon 2024

M. LAUNAY présente le diaporama correspondant.

M. David BRUNET (*AELB*) indique que l'objet de cette feuille de route est de trouver comment on peut mieux articuler SAGE et contrats territoriaux. Elle vise également à identifier quelques actions phares de la CLE. L'Etablissement public Loire n'a pas attendu la feuille de route pour mutualiser : celle qui a été présentée aujourd'hui a été partagée avec l'Agence de l'Eau et répond au cadre demandé. Au vu des montants annoncés, il sera important d'apporter une attention particulière au bouclage des plans de financement.

M. Michel VENDROT (*CRCCK*) évoque une note technique du 30 avril 2019, présentée à la dernière COMINA, qui demande à la DREAL d'établir une liste d'ouvrages prioritaires pour la continuité écologique. Celle-ci peut-elle être diffusée ?

M. LAUNAY répond que les DDT sont actuellement en train de mener une concertation départementale autour de ce projet de liste, dans le cadre d'une continuité écologique dite « apaisée ». Toutes ne sont pas au même état d'avancement. Il serait intéressant de solliciter la DREAL à l'issue de cette phase de concertation départementale.

M. Josselin DE LESPINAY (*FNE Centre-Val de Loire*) pense qu'un des problèmes est que nous avons du mal à évaluer la présence des poissons migrateurs. Cette année, 300 aloses ont été bloquées à l'aval de Savonnières. Il faudrait mettre en place un dispositif de comptage au niveau du barrage de Rochepinard.

M. Jacky MARQUET (*Asso. Régionale des FDPPMA*) rapporte qu'aujourd'hui, du fait du vandalisme, la vitre de la passe à poissons de Rochepinard est fermée. Cependant, elle serait la seule manière de disposer de manière évidente d'observation. LOGRAMI (*dont il précise être le Vice-président*) serait très intéressée pour qu'y soit mis en place un dispositif de comptage.

M. BRUNET rappelle que la continuité écologique de l'axe Cher pour les poissons grands migrateurs est un enjeu essentiel. Un suivi des 3 espèces a été mené par l'Etablissement public Loire en 2016-2017. Cela a permis d'obtenir un état zéro. Aujourd'hui, l'EP Loire répond de manière annuelle aux appels à projets dans le cadre du plan Loire. Il faudra se poser la question de réaliser un nouveau suivi d'ampleur une fois que les actions de restauration auront été mises en œuvre. Il ajoute qu'un projet de caméra a été évoqué dans le cadre du projet d'implantation de la microcentrale à Tours.

M. DE LESPINAY rappelle que l'implantation d'une microcentrale sur le bras rive gauche poserait un réel problème d'attractivité. L'alose est une espèce fragile, qui ne saute pas. Elle a besoin de conditions bien particulières, de températures notamment, pour sa reproduction. Si la continuité n'est pas assurée en temps voulu, on observe des frayères forcées.

M. Jean-Louis CHERY (*Association des maires d'Indre-et-Loire*) indique que le NEC travaille à améliorer la continuité écologique.

M. VENDROT rappelle qu'un arrêté impose aux préfets de signaler les ouvrages en rivières aux activités nautiques par une signalétique adaptée. Le NEC a-t-il prévu de mettre en place cette signalétique, en particulier sur Civray ?

M. CHERY répond que le NEC y pense mais que ce n'est pas une priorité.

M. Marc MIOT (*Nouvel Espace du Cher*) indique que cela représente une somme de 60 000 €.

La feuille de route est adoptée à l'unanimité.

Point n°3 : Point d'information sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du SAGE

M. LAUNAY présente le diaporama correspondant.

M. PERROCHON constate qu'un important travail a été réalisé dans la mise en œuvre en seulement une année. Le moindre état d'avancement concernant l'aspect quantitatif est à prendre avec précaution, la pression à ce niveau n'étant pas aussi importante que sur l'amont du bassin.

M. MARQUET pense qu'il faut cependant rester vigilants sur un certain nombre de pressions sous-estimées jusqu'à présent : l'hydrologie et les cyanobactéries benthiques. Ne faudrait-il pas faire évoluer le SAGE ?

M. PERROCHON répond que les étiages et la problématique quantitative sont la préoccupation de tous. Cela mobilise des financements.

M. MARQUET souhaite que les collectivités s'impliquent financièrement sur toutes les thématiques.

M. DE LESPINAY rappelle que les retenues sont des consommatrices d'eau. On observe de l'eutrophisation dans les rivières parce que la pollution est là, la diluer ne revient qu'à faire du curatif.

M. PERROCHON pense que s'il faut faire des retenues, il faut le faire en suivant le même raisonnement que celui qui prévaut lors des interventions en rivière.

M. MIOT rappelle également l'importance des usages existants et du patrimoine que représente les barrages à aiguilles.

M. MARQUET indique que cet été, certaines communes alimentées par la Loire ont dû faire face à des coupures d'eau.

M. Jacky CHIQUET (*UFC-Que Choisir*) pense que tout cela montre une montée en puissance des problématiques quantitatives sur le Cher, auxquelles il va falloir s'intéresser de plus en plus. Il va falloir se poser des questions : le Cher amont prélève-t-il trop d'eau ? Y'a-t-il un problème lié à l'alimentation du canal de Berry ?

M. LAUNAY indique qu'il n'existe que 2 procédures pour modifier un SAGE :

- la modification par arrêté du préfet pour des adaptations mineures,
- la révision pour un changement substantiel, il faut alors repasser par une élaboration avec consultation et enquête publique.

Cependant, il y a le document SAGE mais il y a aussi la vie de la CLE. Cette discussion sur la gestion quantitative montre qu'il y a matière dès à présent à travailler sur ce sujet en inter-SAGE : un contrat territorial de gestion quantitative et qualitative (CTG2Q) est actuellement en élaboration sur l'amont, un stage sur le débit du canal de Berry est programmé pour 2020 dans le cadre du SAGE Yèvre-Auron...

M. MARQUET pense qu'il est important d'en parler dès maintenant. Il souligne que certains SAGE ont déjà été amendés.

M. Denis RIOLLET (*Chambre d'Agriculture de l'Indre*) rapporte un article de presse qui évoquait l'abandon des prélèvements dans le Cénomaniens pour l'AEP et le doublement en conséquence des prélèvements sur la Sauldre.

M. CHIQUET pense que la multiplication des sécheresses va nécessiter de diversifier les sources d'alimentation pour sécuriser les approvisionnements en eau potable.

Point n°4 : Adoption du programme d'actions 2020

M. LAUNAY présente le diaporama correspondant.

M. MARQUET indique que sur le thème des zones d'expansion de crue, la question principale qui se pose est : est-ce que ce sont des zones naturelles ou bien sont-elles créées par des ouvrages ? Sur les polluants émergents, il pense qu'il faut mandater des scientifiques pour avoir un semblant d'approche. Nous ne sommes pas en mesure d'appréhender l'effet cocktail. Aujourd'hui tout le monde se met la tête dans le sac sur cette thématique. A quand une étude sérieuse, confiée à des spécialistes indépendants ?

Mme FOURCHEROT indique que si personne n'a encore essayé d'y travailler, le stage proposé pourrait être une première approche du sujet, ce que confirme M. LAUNAY.

M. VENDROT pense que cela relève du rôle de l'ANSES.

M. PERROCHON pense que c'est un sujet important et qu'il convient d'avoir des résultats fiables.

M. CHIQUET trouve que c'est un sujet difficile à appréhender de par la multiplicité des substances : plus de 500 produits sont recherchés.

Le programme d'actions 2020 est adopté à l'unanimité.

Point n°5 : Point d'information sur la cartographie interactive en ligne

M. LAUNAY présente le diaporama correspondant.

La cartographie interactive n'appelle pas de remarque des participants.

Point n°6 : Questions diverses

M. CHIQUET évoque la gouvernance du bassin versant. On a parlé du Fouzon, du Modon, du NEC. Quelle est la maîtrise d'ouvrage identifiée sur le Cher sauvage ?

M. LAUNAY indique que sur ce territoire, trois EPCI-FP ont transféré la compétence GeMAPI au Syndicat Mixte Interdépartemental du Bassin du Cher sauvage (SMIBCS), présidé par M. Pierre BARBE. Il y a 3 masses d'eau sur ce territoire : le Cher de Vierzon à Chabris, le Cher de Chabris à Noyers/Cher et la Prée. 1 masse d'eau atteint le bon état, 1 autre en est proche et la 3^e (la Prée) en est un peu plus éloignée. Pour travailler sur la GeMA, des discussions sont en cours avec l'Agence de l'Eau pour savoir s'il est prioritaire de monter un contrat territorial à cet endroit. Il y a également la PI : ce territoire comporte 15-20 km de digues, pour lesquelles il faut lancer des études de danger. L'Etablissement public Loire propose un appui mais uniquement dans le cadre du PAIC, sur la base de convention directe avec les EPCI-FP, selon un système de plateformes de proximité, en lien avec le territoire vierzonnais.

M. PERROCHON & Mme FOURCHEROT remercient l'ensemble des personnes présentes et, l'ordre du jour étant épuisé, lèvent la séance à 16h30.

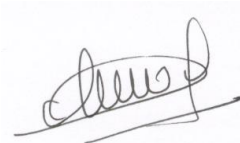
**Le Vice-président de la Commission Locale
de l'Eau du SAGE Cher aval,**

M. Serge PERROCHON



**Le Président de la Commission Locale
de l'Eau du SAGE Cher aval,**

M. Claude CHANAL



Annexe : Liste de présence

Prénom NOM	Instance représentée	Qualité ou représentant	Présent	Excusé	Donne mandat à
Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (sur 32 membres)					
Serge PERROCHON	Association départementale des maires du Cher	Maire de Nohant-en-Graçay	x		
Alain MOREAU	Association départementale des maires de l'Indre	Maire de Fontguenand		x	
Michel MEUSNIER	Association départementale des maires de l'Indre	Conseiller municipal de Val-Fouzon	x		
Hugues FOUCAULT	Association départementale des maires de l'Indre	Maire de Bretagne			
Jean-Marc SEVAULT	Association départementale des maires de l'Indre	Maire de Villegongis			
Philippe JOURDAIN	Association départementale des maires de l'Indre	Maire de Val-Fouzon	x		
Marie-Christine THIMONIER	Association départementale des maires d'Indre-et-Loire	Conseillère municipale de Larçay	x		
Cécile BELLET	Association départementale des maires d'Indre-et-Loire	Adjointe au maire de Savonnières		x	
Jean-Louis CHERY	Association départementale des maires d'Indre-et-Loire	Conseiller municipal de Francueil	x		
Claire OLLIVIER	Association départementale des maires d'Indre-et-Loire	Adjointe au maire de Civray-de-Touraine			
-	Association départementale des maires d'Indre-et-Loire	Conseiller municipal d'Azay-sur-Cher			
Pierre BARBE	Association départementale des maires de Loir-et-Cher	Maire de Saint-Loup	x		
Pierre JULIEN	Association départementale des maires de Loir-et-Cher	Maire de Châtillon-sur-Cher			
Bernard GIRAULT	Association départementale des maires de Loir-et-Cher	Maire de Faverolles-sur-Cher		x	DUMONT-DAYOT
Christian SAUX	Association départementale des maires de Loir-et-Cher	Maire de Châteaueux			
Jean-Claude OTON	Association départementale des maires de Loir-et-Cher	Maire de Villefranche-sur-Cher	x		
Tania ANDRE	Conseil Régional du Centre-Val de Loire	Conseillère régionale			
Jean-Claude MORIN	Conseil Départemental du Cher	Conseiller Départemental canton de Saint-Germain-du-Puy		x	
Mireille DUVOUX	Conseil Départemental de l'Indre	Conseillère Départementale canton de Saint-Christophe-en-Bazelle		x	
Vincent LOUAULT	Conseil Départemental d'Indre-et-Loire	Conseiller Départemental canton de Bléré		x	
Jean-Marie JANSSENS	Conseil Départemental de Loir-et-Cher	Conseiller Départemental canton de Montrichard-Val de Cher		x	
Louis DE REDON	Etablissement public Loire	Conseiller Départemental canton de Romorantin-Lanthenay		x	
Jean AUFRERE	Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry	Vice-président - Maire d'Ecueillé		x	
-	Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine	Conseiller municipal de La-Croix-en-Touraine			
Claude CHANAL	Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	Président - Maire de La-Chapelle-Montmartin	x		
Marc MIOT	Syndicat Mixte Nouvel Espace du Cher	Conseiller municipal d'Azay-sur-Cher	x		
Joël RETY	Syndicat Mixte du Bassin du Nahon	Président - Maire de Veuil			
Mireille RENAULT	Syndicat Mixte du Canal de Berry 41	Vice-présidente - Adjointe au maire de Mennetou-sur-Cher	x		
Michel DUMONT-DAYOT	S.I.A.A.M.	Vice-président - Adjoint au maire de Bourré	x		
Bernard MARCHAND	Syndicat de la Vallée du Fouzon	Adjoint au maire de Chabris	x		
Dominique SEGUIN	Syndicat Mixte des Bassins Versants du Modon, de la Tourmente et de l'Indrois amont	Vice-président - Conseiller municipal de Faverolles	x		
Patrick CHALON	Tours Métropole Val de Loire	Maire de Saint-Etienne-de-Chigny			

Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (sur 17 membres)					
le Président ou son représentant	Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher	à l'attention de Mme Anne BOURDIN	x		
le Président ou son représentant	Chambre d'Agriculture de l'Indre	à l'attention de M. Denis RIOLLET	x		
le Président ou son représentant	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie du Centre-Val de Loire	à l'attention de M. André TELASCO	x		
le Président ou son représentant	Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire				
le Président ou son représentant	Association des Riverains de France	à l'attention de M. Gérard CAMY	x		
le Président ou son représentant	CRPF Ile-de-France et Centre-Val de Loire	à l'attention de M. François D'ESPINAY SAINT LUC	x		
le Président ou son représentant	Association Régionale des FDPPMA Centre-Val de Loire	à l'attention de M. Jacky MARQUET	x		
le Président ou son représentant	France Nature Environnement Centre-Val de Loire	à l'attention de M. Josselin DE LESPINAY	x		
le Président ou son représentant	Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire	à l'attention de Mme Cécile OTTO-BRUC		x	DE LESPINAY
le Président ou son représentant	UFC - Que Choisir Centre-Val de Loire	à l'attention de M. Jacky CHIQUET	x		
le Président ou son représentant	Association des Producteurs Autonomes Centre et Moyenne Loire	à l'attention de M. Benoît LEGERET	x		
le Président ou son représentant	Agence Départementale du Tourisme de Touraine	à l'attention de M. Pascal PILLAULT		x	
le Président ou son représentant	UNICEM Centre-Val de Loire	à l'attention de Mme Safiatou COULIBALY		x	TELASCO
le Président ou son représentant	Fédération Régionale des Chasseurs du Centre-Val de Loire	à l'attention de Mme Nathalie DIQUELOU	x		
le Président ou son représentant	Comité Régional Canoë-Kayak Centre-Val de Loire	à l'attention de M. Michel VENDROT	x		
le Président ou son représentant	Commission Départementale des Irrigants de Loir-et-Cher				
le Président ou son représentant	Association de Sauvegarde des Moulins à Eau de Loir-et-Cher	à l'attention de M. Jacques GODIN	x		
Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (13 membres)					
le Préfet ou son représentant	Préfecture de la Région Centre-Val de Loire - Coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne				
la Préfète ou son représentant	Préfecture du Cher				
le Préfet ou son représentant	Préfecture de l'Indre				
le Préfet ou son représentant	Préfecture d'Indre-et-Loire		x		
le Préfet ou son représentant	Préfecture de Loir-et-Cher	Catherine FOURCHEROT (sous-préfète de Romorantin-Lanthenay)	x		
le Directeur Départemental ou son représentant	DDT du Cher	Olivier POITE		x	
le Directeur Départemental ou son représentant	DDT de l'Indre	Hélène CATALIFAUD		x	
le Directeur Départemental ou son représentant	DDT d'Indre-et-Loire	Thierry JACQUIER		x	LLORET
le Directeur Départemental ou son représentant	DDT de Loir-et-Cher	Christine LLORET	x		
le Directeur Régional ou son représentant	DREAL Centre-Val de Loire	Morgane GUILLLOT		x	BRUNET
le Directeur Régional ou son représentant	Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire	Chantal CLEMENT		x	
le Directeur Régional ou son représentant	Agence Française pour la Biodiversité - DR Centre-Val de Loire	Vincent VAUCLIN	x		
le Directeur Général ou son représentant	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	David BRUNET	x		
Participaient également à la réunion					
Virginie SAUTER	Nouvel Espace du Cher		x		